

Plus de 30% de contrats professionnels pour les clubs de GNF1

Sport

Posté par: Visiteur

Publié le : 22-03-2008 11:09:15

Les clubs de première division de football national (D1) disposent actuellement de plus de 30 pc de contrats professionnels (avec les joueurs), a indiqué mercredi le président du Groupement national de football d'élite, M. Mohamed Aouzal.

"D'après les critères fixés par la Fédération internationale de football (FIFA), on peut dire que nous avons maintenant un championnat professionnel qui exige plus de 30 pc de contrats professionnels dans chaque club", a souligné M.Aouzal lors d'une conférence de presse tenue à Rabat à l'issue d'une réunion du bureau du GNFE avec les présidents des clubs de football national (GNF1 et GNF2).

Le président du GNFE a souligné que le Groupement déploie des efforts considérables pour augmenter le montant des subventions accordées chaque année aux clubs, ajoutant que "le but c'est de couvrir aux moins 70 pc des dépenses des clubs".

Le président de GNFE, qui est également vice-président de la Fédération royale marocaine de football (FRMF), s'est félicité des montants que reçoivent les clubs pour chaque saison.

Concernant les droits de retransmission et de sponsoring, le vice-président du (GNFE), M. Mohamed El Gartili, a dit que la Fédération a conclu cette saison des contrats importants avec la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision (SNRT) étalés sur 3 ans (70 millions de dirhams pour la saison 2007-2008, 75 MDH pour 2008-2009 et 80 MDH pour 2009-2010).

D'autres contrats étaient conclus dans le même cadre avec plusieurs partenaires dont Maroc Télécom (20 MDH), ainsi qu'un contrat avec une société d'eau minérale (1,66 MDH), a-t-il ajouté.

Lors de cette conférence de presse, plusieurs questions ont été soulevées, dont la qualité des gazons artificiels et les actes de violence dans les stades.

Dans ce sens, le vice-président a assuré que les gazons des stades marocains répondent aux normes internationales, malgré la dégradation de certaines pelouses. "Des responsables de la FIFA s'étaient rendus au Maroc et attestaient que nos gazons sont valables après voir examiné des échantillons", a confirmé M. Aouzal.

MAP